



LOCATION TEMPORAIRE D'UNE CABANE DE CREATEUR

- FICHE EXPLICATIVE -

COULEURS CABANES : Anciennes cabanes ostréicoles réhabilitées en ateliers de créateurs, lieux d'exposition et de vente

Historique

1999 : La municipalité du CHATEAU D'OLERON entame la réhabilitation des cabanes ostréicoles en y installant des ateliers d'artistes et d'artisans d'art.

2004 : Création de l'association COULEURS CABANES, garante de l'administration du projet municipal ; regroupant les créateurs locataires d'une cabane.

Fonctionnement

L'association COULEURS CABANES, conjointement avec la municipalité du CHATEAU D'OLERON, gère les locations des cabanes de créateurs, à l'année ou temporairement.

L'association propose à la location, à la semaine, entre avril et octobre, la cabane 14 qui se situe en direction du Fort Paté. D'une superficie de 70m², elle peut être occupée par 2 créateurs (soit 35 m² par exposant). La cabane est louée avec 4 chaises, 2 tables, un frigo, un buffet bas, 3 panneaux d'accrochage mobiles et 4 plots, à se répartir dans l'ensemble de l'espace commun. Chaque exposant se doit d'apporter tout le matériel qu'il jugera nécessaire, ce matériel doit être conforme aux normes de sécurité.

A savoir : la cabane ne dispose ni de point d'eau ni de commodités (toilettes publiques proches).



COULEURS CABANES

Association (loi 1901) : Promotion, coordination, soutien et développement des ateliers de créateurs présents sur le port de la commune du Château d'Oléron. Siège social : 2, avenue du port - 17480 LE CHATEAU D'OLERON



Conditions locatives et critères d'éligibilité

- **Tarifs** en location temporaire pour l'année 2025 :

Hors saison : Jusqu'au 6 Avril 2025, du 2 Juin au 29 Juin 2025, à partir du 29 septembre 2025 : 90 € la semaine

Moyenne saison : du 7 Avril au 1^{er} Juin 2025, du lundi 30 Juin au 6 Juillet 2025, du 1er Septembre au 28 septembre 2025 : 110 € la semaine

Pleine saison : du 7 Juillet au 31 Aout 2025 : 150 € la semaine.

- Respect du règlement intérieur de location d'une cabane temporaire. **(voir pièces jointes)**

- **Ethique** : Ne sont acceptés à la candidature locative que les créateurs attestant du caractère professionnel et principal de leur activité ; et dont les créations sont le fruit de leur conception et réalisation originales (pas de revente ni d'intervention industrielle extérieure).

- Nous faire parvenir votre dossier de candidature **avant le 31 Janvier 2025 de l'année en cours**, constitué de : la fiche d'inscription ci-jointe, dûment complétée + dossier photos présentant votre travail et vos créations, et pièces demandées, par voie postale à :

Couleurs Cabanes
Commission Cabane Temporaire
2 Avenue du Port
17480 Le Château d'Oléron

Aucun dossier transmis par mail ne sera étudié.



LOCATION TEMPORAIRE D'UNE CABANE DE CREATEUR - REGLEMENT INTERIEUR ET CHARTE DE QUALITE -

Les cabanes ateliers ont pour vocation d'être des lieux de créations. La cohérence du projet implique des engagements qualitatifs de la part de tous les artisans, artistes et créateurs occupant une cabane.

Nous avons le devoir de qualité et d'authenticité vis-à-vis du public qui nous visite, des autres professionnels présents sur le site et la municipalité initiatrice du projet.

L'utilisation de la cabane temporaire implique donc l'observation des critères suivants :

- La location d'une cabane temporaire est réservée aux exposants ayant un statut professionnel. Le créateur doit présenter une attestation d'assurance civile professionnelle, à jour au moment de l'exposition.
- La présence du créateur est obligatoire pour toute la durée de sa période d'exposition.
- La cabane est attribuée à un créateur pour un type de production. La présence de productions d'autres créateurs dans la cabane n'est pas autorisée. Les pièces exposées devront correspondre fidèlement au dossier de candidature et attester d'un travail original.
- La mise en place d'une cabane collective (3 créateurs maximum) ne se fera qu'à l'issue d'une présentation détaillée de l'ensemble des travaux souhaitant être présentés. Chaque créateur dont le travail sera présenté devra payer un loyer plein.
- La location se fait du lundi matin au dimanche soir, de 10h à 19h avec possibilité de nocturnes. La cabane est louée avec 4 chaises, 2 tables, un frigo, un buffet bas, 3 panneaux d'accrochage mobiles et 4 plots à se répartir dans l'ensemble de l'espace commun. La puissance électrique ne doit pas dépasser 1KW.
- La location d'une cabane temporaire se fait pour une semaine d'Avril à Octobre. Les locations peuvent être attribuées au maximum pour 15 jours, hors juillet et août et selon disponibilités.
- **Toute revente est interdite,**
- Les cabanes ne peuvent être utilisées comme lieu d'habitation,
- L'association Couleurs Cabanes ne peut être tenue responsable d'éventuels problèmes survenant indépendamment de sa volonté.
- L'image individuelle de chaque créateur impactant l'image collective de l'association, les locataires temporaires sont tenus de ne pas constituer une nuisance au collectif. Chaque créateur est ainsi implicitement tenu de respecter l'environnement dans lequel il s'inscrit, à priori son lieu d'activité, à fortiori le caractère authentique du site. Ce, en accord avec l'objet de l'association COULEURS CABANES.

En cas de désistement du créateur dans un délai inférieur à 1 mois précédent sa venue, son chèque de caution de 30€ sera encaissé par l'association.

Le non-respect des critères énoncés précédemment entrainera, pour les cas flagrants de transgression, la suppression immédiate de l'autorisation d'occuper la cabane et ne peut donner droit à aucun dédommagement de la part de l'association.

Je, soussigné (e) ,.....

déclare avoir pris connaissance du règlement et de la charte de qualité et m'engage à en respecter les conditions.

Fait à....., le.....

Signature

COULEURS CABANES

Association (loi 1901) : Promotion, coordination, soutien et développement des ateliers de créateurs présents sur le port de la commune du Château d'Oléron. Siège social : 2, avenue du port - 17480 LE CHATEAU D'OLERON



**LOCATION TEMPORAIRE D'UNE CABANE DE CREATEUR
- FICHE DE CANDIDATURE -**

NOM :

PRENOM :

RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

CODE POSTAL / VILLE :

TELEPHONE PORTABLE :

@DRESSE ELECTRONIQUE :

SITE INTERNET :

STATUT PROFESSIONNEL :

Maison des artistes Chambre des Métiers Artiste libre Micro-entrepreneur

Pièces à joindre :

- **Justificatif de votre statut professionnel (numéro Siret)**
- **Assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité**
- **Photos présentant votre travail et vos créations (même si vous avez déjà exposé en temporaire)**
- **Le règlement intérieur dûment signé**
- **Un chèque de caution de 30€ à l'ordre de Couleurs cabanes**
- **Pour l'agenda de l'office du tourisme si vous êtes retenu : 1 photo de 1000 X 1000 pixels et un texte descriptif de votre travail de 255 caractères max qui seront à transmettre par mail**

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS EXAMINE

→ Avez-vous déjà loué une cabane temporaire auprès de COULEURS CABANES ? OUI NON

Si oui, à quelle(s) dates, et sur quelle durée ?

→ Dates auxquelles vous souhaitez louer une cabane (ex : Semaine n° 28, du 7 au 13 juillet) :

Selon vos disponibilités, merci d'indiquer le maximum de dates possibles sur l'ensemble de la période de location de la cabane – L'association se réserve le droit de proposer d'autres semaines afin d'assurer la rotation des créateurs

→ NATURE PRECISE DE VOS CREATIONS (ex. : Peinture, accessoires en cuir, bijoux, céramique, etc.) :

ATTENTION : La vente de bijoux est réservée aux créateurs sélectionnés dans cette spécialité. En dehors de celle-ci, aucun bijou ne sera accepté sur les stands.

→ DESCRIPTION DES TECHNIQUES DE TRAVAIL :

→ AUTRES ... (Si vous souhaitez rajouter un élément d'information, n'hésitez pas ! Libre court à votre créativité...) :

Je, soussigné(e) certifie sur l'honneur que cette activité est mon activité professionnelle principale, ou en voie de le devenir (preuves à l'appui). En outre, je m'engage à respecter les conditions locatives d'une cabane auprès de COULEURS CABANES.

FAIT A

LE

SIGNATURE

Les dossiers de candidature incomplets ou illisibles ne pourront pas être retenus. Veillez à remplir soigneusement ce dossier, sans omettre d'y joindre les pièces demandées.

Dossier à renvoyer au plus tard le 31 Janvier 2025. Pour s'assurer de sa réception ou pour toute autre demande, merci d'envoyer un mail à cabanestemporaires@hotmail.fr

COULEURS CABANES

Association (loi 1901) : Promotion, coordination, soutien et développement des ateliers de créateurs présents sur le port de la commune du Château d'Oléron. Siège social : 2, avenue du port - 17480 LE CHATEAU D'OLERON